

Conditions d'utilisation du contenu du cours

Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification



MOOC « Sons, communication & parole »

L'IDENTIFICATION DES UNITES PHONOLOGIQUES D'UNE
LANGUE

Université Toulouse – Jean Jaurès
19/01/2018

Comment le phonologue s'y prend-il ? Cet inventaire s'opère par l'épreuve de commutation.

Le principe est d'extraire un élément de la chaîne, de le substituer par un autre, sans modifier le contexte. Ceci permet de chercher en quoi un élément est différent de tous les autres pouvant figurer à sa place.

La commutation s'opère sur l'axe paradigmatique, l'axe des combinaisons. Elle doit être distinguée de la permutation qui s'effectue sur l'axe syntagmatique, l'axe des choix – et qui est à l'origine des contrepèteries.

C'est la commutation d'un son par un autre son qui provoque une modification de sens. Prenons d'autres exemples : d'un point de vue sonore, le changement de sens entre bureau et bourreau est dû à la différence entre [y] et [u]; si je commute avec [a], je réalise barreau qui a un autre sens. Si maintenant je remplace le [ʁ] de barreau avec [l] j'obtiens ballot et bateau avec [t], alors qu'une commutation avec [d] donne badeau, etc. Ces sons ont une fonction distinctive; ils sont à la base d'un changement de sens entre les unités lexicales de la langue dans un même contexte phonétique. Ce sont donc des phonèmes et ils doivent être notés entre barres penchées.

Le but de l'épreuve de commutation est de parvenir à isoler des unités distinctives (fonctionnelles, pertinentes) dans des positions bien déterminées. La phonologie parvient ainsi à dégager un nombre fini d'unités fonctionnelles composant l'inventaire des phonèmes d'une langue.

Le phonème

- a un signifiant –une forme sonore- et pas de signifié –pas de sens- ;
- contribue par commutation à produire un changement de sens pour les unités de rang supérieur, les « mots » ;
- a une fonction distinctive ; c'est la plus petite unité linguistique.

Dans une langue donnée, un phonème

- comporte et réalise simultanément plusieurs caractéristiques (articulatoires, perceptives, physiques);
- s'oppose à tous les autres phonèmes de la langue par au moins un trait pertinent – on dit aussi trait distinctif -
- existe aussi par la notion de réciprocité : il aide à définir le statut phonologique des autres phonèmes ; son propre statut est également défini par les autres unités fonctionnelles du système.

Mais apportons tout de suite une précision d'importance. Deux phonèmes appartenant à deux langues différentes ne peuvent jamais être semblables : chacun se définit par rapport à la langue à laquelle il appartient.

Soit le statut de /s/ en français et en espagnol.

En français, /s/ et /z/ sont deux phonèmes distincts : /s/ est réalisé sans participation des cordes vocales et les cordes vocales vibrent pour /z/ .

C'est ce trait pertinent de voisement qui assure la différence entre ces deux sons, et permet en français d'opposer poisson et poison, nous savons et nous avons, basse et base, etc.

En espagnol, les sons [s] et [z] existent, mais :

- [z] apparaît automatiquement devant consonne voisée : desde, rasgo, mismo...
- [s] apparaît dans tous les autres cas : casa, mes... A l'initiale, on a [ɛs] devant consonne: estación; et [s] devant voyelle: saber.

Les deux langues connaissent une différence phonétique identique entre [s] et [z]

- elle est fonctionnelle en français ;
- elle n'est pas pertinente en espagnol (les natifs ne s'entendent pas prononcer la voisée) où elle constitue une variante.

Car un phonème n'a pas une réalisation unique. Il peut donner lieu à des variantes. Par conséquent, le phonologue poursuit son travail de classement et de hiérarchisation des éléments phoniques en distinguant les divers types de variantes.